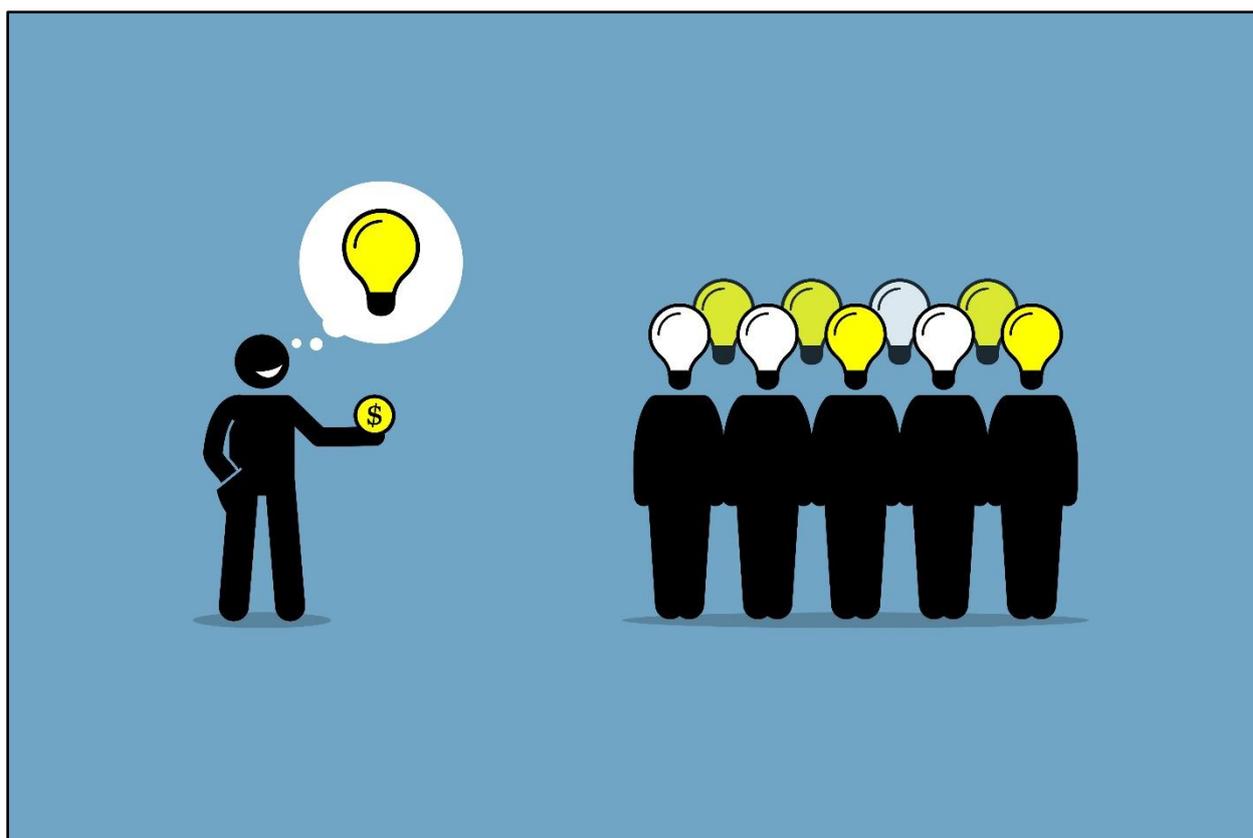




COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN



Programme COI-ENERGIES

Financement de projets
de production d'énergie
à partir de sources renouvelables

Dossier de presse

SOMMAIRE

Communiqué de presse – La COI lance aux Comores des projets de production d'énergie à partir de sources renouvelables	3
Présentation de l'appel à propositions	4
Les chiffres-clés	5
Les quatre projets financés en Union des Comores	6
Les enjeux énergétiques en Indianocéanie	10
Présentation des institutions	11



COMMISSION DE
L'Océan Indien

Communiqué de presse

La COI lance aux Comores des projets de production d'énergie à partir de sources renouvelables

Moroni, 17 août 2017 – Quatre projets concernant une meilleure efficacité de l'usage du bois-énergie, ainsi qu'une valorisation du biogaz en électricité sont présentés et lancés en Union des Comores ce jeudi 17 août 2017. Ces projets ont obtenu une subvention de la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son programme ENERGIES financé par l'Union européenne (UE).

Ces quatre initiatives font partie des 17 projets mis en œuvre en Indianocéanie obtenant un financement COI-UE à travers le programme ENERGIES. Ils s'inscrivent dans la dynamique régionale de promotion des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique portée par la COI.

Ces projets œuvrent tous pour le renforcement durable de la filière énergétique comorienne, en aidant à maîtriser ses coûts, à réduire son empreinte écologique et son impact sur la santé des populations.

Le premier projet, porté par l'association de solidarité internationale Initiative Développement, vise la création d'une filière de production de cuiseurs économes en bois-énergie. La production et la distribution de ces cuiseurs permettra, d'une part, de réduire la pression sur l'écosystème pour la production de bois de chauffe et, d'autre part, de réduire les émissions de gaz, réduction en faveur de la santé des populations.

Initiative Développement porte également un second projet qui cible plus particulièrement les îles d'Anjouan et de Mohéli, où des unités de distillation - à foyer économe - d'huile essentielle d'ylang-ylang seront construites et distribuées, permettant ainsi d'économiser la ressource en bois en ayant un impact significatif sur l'équilibre écologique de ces îles.

Le troisième projet mis en œuvre en Union des Comores a pour objectif de contribuer à améliorer les conditions de vie de 6 700 ménages anjouanais de la région de Domoni en valorisant la production d'énergie à partir de sources renouvelables, dans le cadre d'une gestion intégrée et responsable des déchets domestiques. Ce projet est porté par le Fonds d'appui au développement communautaire, avec l'appui de l'Association Deux Mains.

Le quatrième projet, porté par le Bureau géologique des Comores, concerne la réalisation d'une microcentrale électrogène fonctionnant grâce au biogaz produit par la fermentation des déchets organiques domestiques. Cette microcentrale contribuera notamment à l'électrification des populations et au traitement des déchets ménagers.

La cérémonie de lancement a été l'occasion pour les porteurs de projets de présenter leurs initiatives, en présence d'Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, de Djaffar Ahmed Said Hassani, Vice-Président comorien chargé de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, des Investissements, du Secteur privé et des Affaires foncières et d'un représentant de la Délégation de l'Union européenne.

Pour en savoir plus :

- **Unité de communication de la COI** : communication@coi-ioc.org / (+230) 402 61 00
- **Programme COI-ENERGIES** : Camille Martin, chargée de communication - camille.martin@coi-ioc.org

La composante « Appel à propositions » du programme COI-ENERGIES

L'appel à propositions est l'une des composantes les plus emblématiques du programme COI-ENERGIES. Il vise à cofinancer des projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Les dix-sept projets sélectionnés sont issus de trois des pays bénéficiaires du programme, à savoir l'Union des Comores, Madagascar et la République de Maurice. Ils seront cofinancés pour un engagement total de plus de 4,6 millions d'euros sur crédits du 10^e Fonds européen de développement. Ces dix-sept projets, petits et grands, relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé et de la société civile. Ils font appel à différents types d'énergies renouvelables comme la biomasse, le biogaz, l'hydraulique ou encore le solaire.

Cette composante du programme COI-ENERGIES répond à plusieurs objectifs :

1. Soutenir la conception, l'ingénierie, la construction et la gestion des systèmes centralisés et décentralisés de production d'électricité et d'énergie à partir de ressources renouvelables, ayant un potentiel démonstratif permettant la répliquabilité.
2. Promouvoir les partenariats public-privé et les transferts de technologie.
3. Promouvoir les schémas innovants adaptés aux contextes locaux.
4. Développer des actions aux effets positifs sur l'inclusion sociale et basées sur l'accès aux services énergétiques pour des activités économiques locales, promouvant la croissance économique, l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Tous ces projets retenus démontrent la capacité et la volonté des producteurs d'énergie de contribuer activement au développement durable des îles de l'Indianocéanie. Ils illustrent également l'utilité et l'importance de l'action de la Commission de l'océan Indien, à travers son programme COI-ENERGIES. La population et les opérateurs économiques des pays de la région en seront les premiers bénéficiaires. Le programme COI-ENERGIES, avec le soutien de son partenaire l'Union européenne, contribue ainsi concrètement à l'une des missions de la COI : promouvoir le développement authentiquement durable de l'Indianocéanie.

A Maurice, deux projets ont été lancés au cours des dernières semaines : le projet de dessalement d'eau de mer par énergie solaire l'a été le 10 juillet à Rodrigues, tandis que le projet de biométhanisation de la vinasse et de production d'électricité à partir de biogaz a été lancé le 9 août.

A Madagascar, les projets seront officiellement lancés le 22 août à Antananarivo.

Les chiffres-clés de l'appel à propositions

Porteur Pays	Organisme d'intérêt public	Privé	ONG	Total
<i>Comores</i>	2		2	4
<i>Madagascar</i>	2	3	4	9
<i>Maurice</i>	2	2		4
Total	6	5	6	17

Les catégories de porteurs de projets dans les pays

Energie Pays	Solaire	Biogaz	Biomasse	Hydro- électricité	Efficacité énergétique	Biocarburant	Total
<i>Comores</i>		1	2		1		4
<i>Madagascar</i>	4	1		3		1	9
<i>Maurice</i>	1	2			1		4
Total	5	4	2	3	2	1	17

Les types d'énergies utilisées par les projets dans les pays

Les quatre projets financés en Union des Comores

1. Energies renouvelables et valorisation énergétique, facteurs de développement de la région de Domoni

Porteur du projet	FADC (Fonds d’appui au développement communautaire), organisme d’intérêt public Co-porteur : Association Deux Mains
Lieu de l’action	Région de Domoni, Anjouan
Financement de l’Union européenne	367 836 €, soit 50% du coût total (738 836 €)
La description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet a pour objectif de contribuer à améliorer les conditions de vie de 6 700 ménages anjouanais de la région de Domoni en valorisant la production d’énergie à partir de sources renouvelables, dans le cadre d’une gestion intégrée et responsable des déchets domestiques. ➤ Deux secteurs d’activités ont été ciblés pour atteindre cet objectif: il s’agit d’assurer la durabilité de la filière de l’ylang-ylang et de mettre en place des systèmes viables et réalistes de valorisation énergétique intégrée des déchets domestiques.
Les avantages du projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la gestion et la valorisation pérenne des déchets domestiques ➤ Réduire l’utilisation du bois ➤ Limiter l’impact environnemental grâce aux énergies renouvelables ➤ Renforcer les compétences locales et valoriser l’expérience régionale pour assurer la durabilité de la filière énergies renouvelables
Les activités principales du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la décharge de Domoni et organisation de la collecte de déchets domestiques en intercommunalité • Montage et gestion d’une unité de production d’énergies renouvelables (fabrication de briquettes de biomasse et biogaz) et de compostage à Bambao • Développement d’un prototype d’alambic hybride alimenté par énergie renouvelable et diffusion de 28 alambics sur cinq sites pilotes • Formation technique de 110 distillateurs, 300 cueilleuses et 100 producteurs d’ylang-ylang • Renforcement de capacités des distillateurs par le biais d’une formation entrepreneuriale • Production de pépinières professionnelles et activités de reboisement • Aménagements de parcelles pour faciliter l’accès à l’eau • Campagne de sensibilisation des communautés • Formation technique et équipement pour (i) la filière ylang-ylang : comment souder l’Inox et confection de paniers pour la cueillette ; (ii) la filière gestion des déchets: fabrication de briquettes de biomasse, de compost, de briquettes en plastique recyclé

2. Emergence d'une filière cuiseurs autonomes

Porteur du projet	Initiative Développement
Lieu de l'action	Ile d'Anjouan
Financement de l'Union européenne	213 000 €, soit 54% du budget total du projet (396 457 €)
La description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ce projet a pour but de diminuer la demande en bois pour la production d'énergie, de développer des solutions de cuisson bois-énergie efficaces et d'améliorer la santé des utilisateurs grâce à la réduction d'émissions de gaz lors de la cuisine par une meilleure efficacité du processus de combustion ; ➤ Il a aussi pour but de développer une filière locale de fabrication et de distribution de cuiseurs économes en bois-énergie afin de répondre à la demande ; ➤ Il s'agira, par ailleurs, de définir les modalités de gestion de la ressource en bois au niveau communal ; ➤ Les résultats de cette action pilote permettront de faire des recommandations pour une mise à l'échelle nationale de cette filière.
Les résultats estimés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La fabrication par des artisans locaux d'au moins un modèle de cuiseur économe sera lancée ➤ 2 500 cuiseurs économes sont diffusés à la population d'Anjouan ➤ La commune aura défini un plan d'action forêt / énergie en considérant le changement climatique (incluant notamment la plantation et la gestion durable du couvert forestier)
Les avantages du projet	Le projet contribuera au développement des énergies renouvelables sur un modèle durable, à la réduction du rythme de déforestation sur l'île d'Anjouan et à la diminution de la vulnérabilité du territoire au changement climatique. Au niveau social, ce projet améliorera l'inclusion sociale des bénéficiaires du projet (les femmes notamment), diminuera les risques sanitaires (exposition aux particules fines) et participera à l'amélioration de la situation économique de la population.
Les activités principales du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et améliorer les méthodes de fabrication locales de foyers économes (qualité, efficacité du travail) en lien avec les partenaires identifiés • Structurer les entreprises artisanales impliquées pour développer leurs activités via des formations continues et du conseil • Assurer la communication large sur le produit (médias), la promotion des points de vente et la promotion des cuiseurs économes sur les points de vente • Mettre en place un suivi des cuiseurs vendus (garantie, service après-vente) • Améliorer les compétences des distributeurs en marketing, suivi des ventes, gestion des stocks, suivi clientèle et gestion commerciale • Organiser une rencontre internationale (formation / échange autour de l'amélioration et la mesure de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre) regroupant les représentants d'organisations de l'océan Indien impliquées dans la diffusion de technologies de cuisson efficaces et/ou renouvelables • Mettre en œuvre le processus de valorisation carbone

3. Filière ylang-ylang et distillation à foyer économe

Porteur du projet	Initiative Développement Co-porteur : Cœur de Forêt
Lieu de l’action	<ul style="list-style-type: none"> • 90% en Union des Comores : île d’Anjouan et île de Mohéli • 10% en République de Madagascar, province d’Antananarivo, autour de la ville d’Antsirabe
Financement de l’Union européenne	365 000 €, soit 51% du budget total du projet (716 500 €)
La description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La filière ylang-ylang fondamentale pour l’économie comorienne (20% des exportations en valeur) est aujourd’hui contrainte par : <ul style="list-style-type: none"> ○ la pénurie des matières premières nécessaires pour la distillation (fleurs d’ylang-ylang, bois et eau) ; ○ une organisation globale de la filière qui peut être améliorée. ➤ Ce projet vise à améliorer les pratiques de distillation des groupements de producteurs-distillateurs, afin de les rendre plus durables et plus efficaces énergétiquement.
Les avantages du projet	<p>Grâce à la promotion de l’efficacité énergétique et de la gestion durable des énergies renouvelables, le projet contribuera à relancer une filière rurale vitale pour l’économie comorienne et le tissu socio-économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La pression sur la ressource en bois sera réduite grâce à l’efficacité énergétique, la production et l’utilisation d’énergies renouvelables. ➤ Les distillateurs seront formés à mieux gérer leur activité et leurs capacités seront renforcées pour produire des huiles essentielles traçables de qualité accrue. ➤ La filière se structurera progressivement sur un modèle équitable, compétitif et durable.
Les activités principales du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser 55 Unités de Distillation à Foyer Économe (UDAFE) - 40 à Anjouan, 10 à Mohéli, 5 à Madagascar • Former les distillateurs à l’utilisation des UDAFE, aux bonnes pratiques de distillation et aux pratiques économes en bois • Expérimenter des technologies plus économes et adaptées aux distillateurs artisanaux aux Comores et à Madagascar • Mobiliser et organiser les acteurs de la filière pour la production de bois énergie et d’énergies renouvelables • Organiser des ateliers participatifs avec les distillateurs, les producteurs, les cueilleuses pour sécuriser l’approvisionnement en fleurs de qualité • Créer un cahier des charges qualité, social et environnemental en impliquant tous les acteurs de la filière de manière participative • Valoriser les économies de bois et le reboisement sur le marché volontaire du carbone (Gold Standard) pour générer des ressources au bénéfice de la filière

4. Réalisation d’une microcentrale électrogène sur base de biogaz produit par la fermentation anaérobie de déchets biodégradables

Porteur du projet	Bureau Géologique des Comores, avec la mairie de Moroni en codemandeur
Lieu de l’action	Moroni, Grande Comore
Financement de l’Union européenne	72 000 €, soit 50% du budget total du projet (144 000 €)
La description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ce projet a pour but de prouver la viabilité de convertir des déchets urbains en énergie par la mise en service d’une unité pilote de méthanisation de la partie organique de ces déchets urbains après avoir effectué un tri. ➤ Le biogaz généré par cette unité sera injecté dans un micro /mini réseau alimentant les bâtiments situés à proximité. Cela permettra dans un premier temps, lors de la phase pilote de satisfaire les besoins énergétiques immédiats du ministère de la Production, de l’Environnement, de l’Energie, de l’Industrie et de l’Artisanat. ➤ La mini centrale électrique alimentée par le gaz issu de la biomasse contenue dans les déchets traités pourrait permettre de pallier plusieurs problèmes auxquels les villages et communes comoriennes font face : <ul style="list-style-type: none"> ○ ruptures en fourniture d’électricité et d’énergie ; ○ gestion des déchets ; ○ sauvegarde de l’environnement et lutte contre la pollution de l’air par l’émission des gaz à effet de serre. ➤ Les résultats de cette action pilote permettront d’envisager une mise à l’échelle nationale de cette filière de biométhanisation.
Les avantages du projet	La production et l’utilisation du biogaz ont un impact positif sur l’environnement. Le biogaz se substitue fréquemment à l’énergie fossile, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en partie responsables du dérèglement climatique. L’émission de CO ₂ est maîtrisée et stabilisée. Ainsi, ce projet permettra d’atténuer la pollution de l’air, nocive à la santé de la population, tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique.
Les activités principales du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et installer 3 bio-fermentateurs • Installer un groupe électrogène alimenté par le biogaz • Construire une serre pour le séchage de la biomasse fermentée et la production de fertilisants • Mettre en place un parc logistique constitué de 4 motos destinées au chargement des déchets et de 20 bacs à ordures pour la collecte desdits déchets • Ramasser et trier les déchets • Tester les bio-fermentateurs, la qualité du biogaz produit et la conversion du biogaz en électricité

Enjeux énergétiques en Indianocéanie

Les pays de l’Indianocéanie sont particulièrement dépendants des combustibles fossiles (pétrole et charbon) : 80% de l’énergie produite dans la région provient de ces sources polluantes et importées. Un coût financier et écologique lourd pour ces petites économies insulaires, vulnérables aux effets du changement climatique.

Pourtant, la région dispose d’un fort potentiel de développement des énergies renouvelables, mais insuffisamment exploité. Or, le secteur des énergies renouvelables peut très concrètement contribuer à la croissance, à l’emploi, à l’innovation ou encore à l’atténuation des effets du changement climatique. La diffusion des bonnes pratiques d’efficacité énergétique permet également d’apporter une réponse globale à l’enjeu énergétique.

C’est notamment dans le cadre d’une action collective et de la coopération régionale que les Etats membres de la COI seront en mesure de mobiliser les expertises, d’accompagner le partage de savoir-faire et d’outils, de sensibiliser les populations, d’impliquer les autorités publiques comme les opérateurs privés et les ONG, pour permettre de réduire la dépendance aux énergies fossiles, de créer des emplois, de lutter contre la pauvreté et de faire de l’Indianocéanie une région authentiquement durable.

Les pays bénéficiaires du programme COI-ENERGIES ne sont pas au même stade concernant la politique et la stratégie énergétiques, ainsi que sur le cadre dans lequel le développement des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique peut être amélioré.

Aux Comores, dans le cadre d’une réforme du secteur de l’énergie, le gouvernement a exprimé sa volonté de faire de la gestion de l’énergie, et notamment des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique, une composante importante d’une nouvelle politique énergétique.

A Madagascar, une nouvelle politique énergétique, préparée avec le soutien de l’Union européenne, a été adoptée en 2015. Parmi les recommandations figure notamment la création d’un cadre réglementaire légal pour la promotion des énergies renouvelables.

A Maurice, la stratégie énergétique 2009-2025 met l’accent sur les énergies solaire, éolienne, hydraulique et la bagasse comme sources viables en alternative aux sources fossiles polluantes.

Aux Seychelles, le document de politique énergétique recommande l’établissement d’un régulateur énergétique indépendant et la promotion du développement du secteur des énergies renouvelables. Il propose également le développement durable du secteur de l’énergie, en se concentrant sur l’efficacité énergétique et l’énergie renouvelable pour ainsi réduire la dépendance au pétrole et renforcer la sécurité énergétique du pays.

Présentation des institutions

La Commission de l'océan Indien (COI)

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses Etats membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs, dont les énergies renouvelables. Résolument engagée en faveur du développement durable, la COI anime depuis plus de trente ans l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature et ambitieuse par choix.

commissionoceanindien.org



[commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[commission-coi](https://twitter.com/commission-coi)

L'Union européenne

Premier contributeur mondial à l'aide au développement, l'Union européenne (UE) est aussi le premier partenaire au développement de la COI. Cette relation a débuté dès les premières années de la COI et s'est progressivement renforcée au fil des projets financés sur fonds européens. Depuis 2005, l'UE a financé 17 projets de coopération mis en œuvre par la COI pour un montant total de 156 millions d'euros des Fonds européens de développement. La contribution de l'UE au développement de la grande région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien est appelée à s'amplifier dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement couvrant la période 2015-2020. Consciente des spécificités insulaires, l'UE accompagne notamment la COI dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la connectivité régionale, des pêches, de la lutte contre les effets du changement climatique ou encore de la préservation de la biodiversité régionale.

www.eeas.europa.eu/delegations/mauritius



[EUinMauritius](https://www.facebook.com/EUinMauritius)



[EUAmbMauritius](https://twitter.com/EUAmbMauritius)

Le programme COI-ENERGIES

Le programme COI-ENERGIES est mis en œuvre par la COI sur financement de l'Union européenne à hauteur de 15 millions d'euros. Son objectif principal est de contribuer au développement durable des Etats membres de la COI en améliorant leur accès à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées et renouvelables d'énergie saine et à des prix compétitifs. Les institutions nationales des Etats membres de la COI et les partenaires techniques et financiers, ainsi que la société civile et le secteur privé font partie des acteurs de ce programme. Celui-ci s'articule autour de cinq composantes :

1. Elaboration d'une stratégie régionale pour le développement des compétences et des institutions en matière d'énergies renouvelables, notamment à travers des stratégies adaptées aux petites îles et pouvant être élargies à l'échelle nationale.
2. Sensibilisation du grand public et particulièrement des jeunes, ainsi que des opérateurs économiques, des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, aux bénéfices des énergies renouvelables et aux bonnes pratiques d'efficacité énergétique.
3. Elaboration/amélioration du cadre réglementaire favorisant la production d'électricité d'origine renouvelable, incluant la disponibilité des données sur les ressources solaire et éolienne.

4. Co-financement de projets publics, privés ou communautaires de production d'électricité d'origine renouvelable.
5. Mise en place de normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments et de labels pour les appareils électriques.

commissionoceanindien.org/activites/energies/



[COI-Energies](#)



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN

**Commission de l'océan Indien
Programme COI-ENERGIES**

4^{ème} étage, Blue Tower,
Rue de l'Institut
Ebène, Maurice

info-energies@coi-ioc.org
(230) 402 61 00
www.coi-ioc.org